

# Quels leviers pour renforcer la compétitivité de l'agriculture et de l'agroalimentaire français ?

## Déclaration du groupe de la CGT

Cet avis a suscité de nombreuses interrogations et fait émerger des opinions diverses sur les conceptions du développement social, économique, environnemental, politique. Les travaux ont mis en exergue toutes les difficultés d'approche du concept de « compétitivité ». Nous apprécions positivement le travail réalisé qui ouvre à des approches progressistes et sociales nouvelles.

Quelques dimensions nous paraissent importantes.

L'avis affirme à plusieurs reprises les enjeux de la souveraineté alimentaire des peuples et de la réponse aux besoins alimentaires en quantité et en qualité à des « prix socialement acceptables ». Nous partageons pleinement ces affirmations. On ne peut enfermer l'alimentation, secteur vital pour les populations, dans le carcan de la compétitivité vue de la seule fenêtre patronale, celle de la rentabilité financière. L'alimentation est un bien public à toute l'humanité parce que l'accès à une alimentation saine et diverse est le fondement de la santé publique et sociale de la population. Secteur stratégique et vital pour l'économie et la vie des populations, il doit être extrait d'une vision étroite, exclusivement financière de la conception couramment admise de la compétitivité. L'avis ouvre un champ d'investigations nouvelles qui s'inscrit dans le besoin de construire des voies d'émancipation. Qu'on le veuille ou non, la construction d'une société nouvelle se pose avec toujours plus d'acuité.

L'agriculture est la base incontournable du développement de nombreux pays. Une politique agricole et agroalimentaire publique nationale réellement structurante, permettant la prise en compte des aspirations des travailleurs, salariés ou non, une protection des productions nationales, valorisant les potentiels agricoles et sauvegardant les ressources naturelles, est donc indispensable.

Le travail, dévalorisé, marchandisé, considéré comme « un coût » par la pensée dominante, est reconnu comme créateur de richesses. Quelle innovation ! Dénoncer sa précarisation dans ces secteurs professionnels par la multiplication de contrats atypiques, mérite des prolongements concrets. L'avis souligne, de par l'intensification de la production, les conséquences sociales, environnementales et sanitaires catastrophiques que l'on connaît.

Il appelle, suite aux conditions de travail et d'emplois désastreuses, dans certains pays qui se veulent pourtant les plus avancés : « à un renforcement des dispositifs légaux nationaux, des conventions collectives au plus près des salariés ainsi que des effectifs et des moyens financiers alloués pour effectuer les contrôles ».

Il avance, comme une priorité, l'idée de développer des activités de transformation dans tous les territoires au plus près des exploitations agricoles et un repositionnement des coopératives agricoles sur leurs missions d'origine.

Pour ces raisons, la CGT a voté l'avis.